





Bern, 11 décembre 2012

Communiqué de presse des Eglises nationales

La politique de lutte contre la pauvreté doit renforcer les enfants et les jeunes

Les trois Eglises nationales accueillent favorablement le train de mesures présenté ce matin par le gouvernement bernois visant une large prévention de la pauvreté. Les Eglises nationales expriment leur compréhension face à l'impératif de fixer des priorités compte tenu de la situation financière tendue des finances publiques. Elles estiment toutefois que la politique de lutte contre la pauvreté doit viser avant tout à garantir les chances des enfants et des ieunes.

En 2008 et en 2010, la Direction cantonale de la santé publique et de la prévoyance sociale a réalisé deux rapports sociaux qui ont jeté les fondements d'une vaste politique de lutte contre la pauvreté dans le canton de Berne. Le troisième rapport social, présenté aujourd'hui, actualise les données des précédents rapports et ébauche une palette de prestations visant à prévenir la pauvreté ou à en diminuer les effets.

Les couches défavorisées de la population le sont toujours plus

Dans leur perception de la précarité, les paroisses et œuvres d'entraide des Eglises ne peuvent que confirmer les constats du rapport. La pauvreté est souvent synonyme d'isolement social, de maladie, de dépendances, etc. contre lesquelles les Eglises nationales, par leur engagement social, se mobilisent jour après jour, jouant ainsi un rôle éminemment important pour la cohésion sociale. Dans le sens de l'Evangile, elles essaient de rompre l'isolement des personnes touchées par la pauvreté.

Ces dix dernières années, le revenu disponible des ménages financièrement les plus faibles a reculé de vingt pour cent. Parallèlement, le nombre des ménages concernés ou menacés par la pauvreté dans le canton de Berne a à nouveau légèrement augmenté entre 2008 et 2010.

Les familles monoparentales (surtout les mères élevant seules leurs enfants) restent les plus exposées à la pauvreté. Le Conseil exécutif mentionne également un risque de précarité accru pour des personnes d'âge avancé mais qui seraient encore susceptibles d'exercer une activité. Or, ces personnes sont encore plus rapidement que les jeunes confrontées à l'isolement social lorsqu'elles se retrouvent exclues du marché du travail.

Pour toute information complémentaire

Andreas Zeller, 031 340 24 24

Président du Conseil synodal des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure

Josef Wäckerle, 079 719 80 97

Président du Conseil synodal de l'Eglise catholique- romaine du canton de Berne

Christoph Schuler, 031 318 06 56

Président de l'Eglise catholique chrétienne du canton de Berne